Le Soussigné, Chargé d'Affaires ad interim de Sa Majesté le Roi des Pays Bas, prend la liberté de s'adresser à Son Excellence Monsieur Calmon du Pin, du Conseil de Sa Majesté L'Empereur et Son Ministre et Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, afin d'ob„ tenir par Son intermédiaire une li„ cence pour pouvoir faire transporter à bord de la Frégatte Royale des Pays Bas la Sumatra, commandée par Monsieur le Colonel Lucas, actuelle„ ment en rade ici, la somme d'environ deux contos de Reis en cuivre pour payer le Solde de l'Equipage. —

Comme il y a en déjà des retards dans cette demande à cause des jours de fête et l'absence de Son Excellence, le Soussigné sollicite Son Excellence Monsieur Calmon du Pin de bien vou„ loir hâter l'envoi de cette licence

avec

À Son Excellence

Monsieur Miguel Calmon du Pin e Almeida
du Conseil de Sa Majesté L'Empereur,
et Son Ministre, et Secrétaire d'Etat
pour les Affaires Etrangères

&c &c &c

avec sa bienveillance accoutumée.—

Il s'empresse de réitérer à Son Excellence Monsieur Calmon, au Pin les assurances de sa très haute con-
„sidération.—

Rio de Janeiro, le 23 Février 1830

E. A. Martini.